Assemblée Générale du Comité Départemental de Pêche au Coup de Haute Saône.
Samedi 27 février 2016 à 20h30
Maison des associations
Salle n° 8 – 1er étage - Avenue Jean Jaurès 70000 VESOUL

Les membres licenciés et les clubs adhérents du Comité départemental de Pêche au coup de Haute Saône se sont réunis en assemblée générale ordinaire le samedi 27 février 2016 à 20h30, maison des associations à Vesoul sous la Présidence de Jean Claude POINSIGNON .

Nombre de personnes présentes : 15

Se sont excusés :
- WILLIAMS Cyril
- TACLET Rémi
- POINSIGNON Didier , Tony, Danny, Thierry
- VINCENT Cédric

Appel des Clubs : 1 voix de 1 à 10 et 2 voix de 11 à 20

Pêcheur du Val Club	4 licences	Présent	1 voix
Club Rameau Vesoul	14 licences	Présent	2 voix
SC Compétition Amorce Brand	4 licences	Présent	1 voix
UGPC	8 licences	Présent	1 voix
Aappma Gray Arc	6 licences	Présent	1 voix
Pêche compétition Haut Saônois	4 Licences	Absent	
Soit un total de 6 voix			

Bonjour à tous , je tiens à remercier tous les membres présents .

Egalement je vous demande une minute de silence pour nos amis disparus en ayant une pensée pour eux , je pense plus particulièrement à un pêcheur Julien FRANKAUSER .
Merci

1) Compte rendu moral par le Président

Le compte rendu moral a été présenté , en fin d'année lors de la remise des trophées.

Cette AG de fin d'année est maintenant obligatoire car nous devons à cette date penser aux concours à organiser en début d'année , et qui demandent des autorisations .

2) Compte rendu financier par le trésorier Jean Baptiste GASTIA :

Lecture faite par le Président**.**
Au niveau des comptes une année relativement calme , mais avec des intérêts intéressants sur les placements Capciel arrivés à terme au bout de 10 ans.

Avant la reprise des licences 2016, j'ai fait une proposition à tous les responsables de Clubs :
La licence Club sera prise en charge par le CD
Le CD fait une remise de 3,€ sur la licence individuelle de chaque pêcheur , ce qui permet de maintenir la licence à 50,€.
Soit une participation du CD de 300,€ + 120, sur 2016 , environ 420,€.

Les comptes du CD 70 :

Capital au début de l'année 2015 8186,04

Le compte créditeur de l'année 2015 2900,32
Soit au total 11086,04
Réparti de la façon suivante :
Livret associatif 8856,86

Compte courant BPFC : 2229,50
Soit un total de **11086,26**

Les comptes ont été vérifiés le samedi 20 février , par Marc SZEJMAN en présence de Jean Baptiste GASTIA et du Président.

Aurélien LAURENCY absent non licencié en 2015 et Julien CHALMEYabsent.

Je remercie Marc pour ces vérifications en présence du trésorier et du Président .

Le vérificateur aux comptes : extrait en annexe , n'a rien a signaler.

Je demande à l'AG d'applaudir le vérificateur que je remercie , le trésorier .

L'AG , à l'unanimité donne quitus au trésorier et au Président.

3) Vérificateurs aux comptes pour 2016 :

les vérificateurs sont renouvelés pour la durée du mandat.

- Marc SEJMAN
- Christian LEPOINTE

Merci à ces deux volontaires

4) Budget Prévisionnel 2015 :

Annexe n°1

Fonctionnement du CD
Pour l'année dépense de 1176, € et une rentrée d'argent prévisible de 1059,€

Organisation du championnat de France 3ème division à Ferrières les Scey
Il est difficile de faire un budget car les subventions ne peuvent pas être chiffrées d'avance.
De la part de la FFPSC : environ 250, € (achat de coupes)
subvention : espérée 300,€ de la part de la Fédé de Haute Saône.

L'assemblée générale vote 2016 , une petite somme pour chaque déplacement à un championnat national soit la somme de 50, . ce n'est pas une grosse somme , c'est mieux que rien et pourra durer plusieurs années.

Si cette indemnité avait été versée en 2016 , c'est une somme de 500, € qui aurait été versé par le CD .

Lors de l'assemblée ordinaire en fin d'année il sera étudié le prix de la licence pour 2017.

5) Nouveautés à la FFPS

Pour l'année 2016 : Régionalisation de la plombée , des vétérans, de la carpe

En ce qui concerne les jeunes :

Nous nous trouvons dans la zone M qui comprend : Bourgogne FC – Rhône Alpes - PACA
Ce championnat devait être organisé dans le 42 , région de St Etienne mais l'organisateur ne désire plus organiser à la date prévue des 2 et 3 juillet et il veut reculer d'une semaine.

La carpe : Création d'un championnat de France Carpe à 24 pêcheurs.
Qualification à partir de la Coupe

Pour ce qui concerne les Vétérans : applicable dès 2016 , vétérans à 55 ans en définitive 56 ans

Pour la Coupe de France : 55/65 – 66/75 - + de 75

Plombée : Création de 3ème division

Arbitres : je prévois un examen d'arbitre en fin d'année et dès que la FFPS , le CR , et le CD seront à jour au niveau de la règlementation

Où en sommes nous de la régionalisation ?

Dans un premier temps regroupement de la Franche Comté et de la Bourgogne . J'attends un avenant du ministère afin d'assurer la fusion des 2 régions .

Ensuite nous devronS procéder à des élections à partir de septembre :

Mise en place du CR

Mise en place des CD

De toute façon vous serez tenus au courant , car je ne sais pour l'instant s' il faudra des membres dans chaque instances .

A organiser en 2016 pour le compte du CR :

- Championnat de CR Moulinet
- CR des Clubs
- Championnat Vétérans
-

En ce qui concerne les Clubs et les vétérans , j'avais déjà annoncé des parcours lors de la réunion de novembre.

En ce qui concerne les autres organisations :

3ème division D mixte c'est le parcours de Ferrières qui a été retenu par les pêcheurs qualifiés. Comme il faut prévoir un parcours de remplacement ce sera le canal de Mantoche.
Je prévois 27 pêcheurs pour ce championnat soit 3 secteurs de 9 pêcheurs.

Je pense procéder comme pour la 2ème division jeunes à Mantoche

Je prendrais 3 clubs de la région de Vesoul pour la gestion des secteurs, le nombre sera de trois personnes minimum par secteur , il pourra y en avoir plus , pour la répartition des bénéfices 3 seront retenus.

A prévoir :

- le vin d'honneur
- Casse croute pour les organisateurs
- L'achat des coupes
- Le programme

Pour la gestion des secteurs : 3 manches de 3h00 , une manche le samedi et deux le dimanche .

Pour chaque secteur : 1 responsable – et deux personnes à définir plus tard.

- Obligation pour les clubs organisateurs de présence du samedi 9h00 du matin à 18h00
- Et du dimanche de 5h30 à 20h00

Une réunion des Clubs pourra avoir lieu dans les 10 jours avant pour finaliser la manifestation.

Dans tous les cas le Président s'arrangera pour que ça ne coute pratiquement rien au CD , possible si nous touchons quelques subventions.
Une charte sera adressée aux clubs qui participeront à l'organisation.

Epreuves CD 70

a) Sélection pour la Coupe de France de la Pêche:

Le parcours proposé : Charentenay

dimanche 8 mai :

Amorce : 12 litres
Esches : 1 litre dont ½ fouillis
Moulinet autorisé
1 manche de 4h00
Inscriptions 7,€, il n'y a plus de cotisation club.

b) Championnat départemental moulinet :

Il n'y a plus de départemental moulinet , mais reste le championnat de CR moulinet Ouvert à tous

c) Championnat départemental 1ère division :

Parcours proposés : Canal à Chassey voté
Gray en Saône
Saône à Ferrières
Rupt sur Saône

Dimanche 10 septembre :
Lieu : Canal à Chassey , bassin de la fonderie
Parcours de remplacement :
Amorce : 12 litres
Esches : 1 litre dont ½ fouillis
Moulinet autorisé
2 manches de 3h00

Téléthon 2016

Il devrait être reconduit en 2016.

En principe le 4 décembre
En 2015 , cette épreuve a été organisée par SC Brand et je pense que Philippe sera d'accord pour reconduire cette opération en 2016.

6) Calendrier National et régional :

Epreuves nationales et épreuves internationales sur site FFPS.
Il manque encore des championnats : 2ème GHI

Calendrier du CR Franche Comté : Il est pratiquement terminé ,il sera disponible dans la semaine .

7) Critérium 2016 : voir annexe 2 pour ordre et pour suivre vos résultats

Donc pour 2016 , classement avec coeff , tous les concours de la liste comptent .

Toutes vos places sur les concours de la liste sont comptabilisées.
Seront retenus les 5 meilleurs résultats si il manque une ou plusieurs places le pêcheur marque 1000 points , pour chaque place manquante .

En 2013 :Extension aux concours extérieurs , sous règlement FFPSC à condition que j'ai le classement .C'est au pêcheur à faire valider son classement en présentant le résultat de l'épreuve.
Date limite pour les concours comptants pour le critérium 15 février au 1er novembre inclus.

Pour 2016 :

A la suite du dernier concours comptant pour le critérium le 1er novembre, et afin de palier aux oublis de classement

Les classements seront mis sur le site vers le 11 novembre , il sera alors possible de corriger les éventuelles erreurs.

Dans le courant de la saison le classement intermédiaire du CD est réactualisé sur le site .

8) Questions diverses :

Assurances : un nouveau contrat est conclu avec les licences
Avec possibilité pour le pêcheur d'augmentation du capital .
Garanties pour les bénévoles

J'ai fait un extrait pour chaque responsable de Club.

Une question se pose : vu les garanties du nouveau contrat faut il conserver notre assurance CD Groupama. ?

Vote : à l'unanimité l'Ag vote la résiliation du contrat.

C) **Buvette pour 2016 :**

Championnat de CR : Clubs	UGPC
1ère division Mixte :	??
Championnat régional Moulinet	Team Sensas Val 70

Championnat régional Vétérans : CD 70 , il est de tradition d'offrir un casse croute à tous les participants. Environ une vingtaine pour 2016.

Sachant que les plus grosses buvettes : CR mixte – CR moulinet –CR Club sont attribués aux Clubs ayant déjà organisé des buvettes pour les divisions départementales.

b) Site CD et CR :

Code site CD 70 : **http://cd70.jimdo.com/?logout=1**

Code site CR Franche Comté : **http://cr-franchecomte-peche.jimdo.com/**

c) Nos qualifiés dans les épreuves nationales

3ème division D Moulinet :
Sylvian VIVARELLI 70

3ème division D Mixte
Frédéric BOULOT 70
Régis FARON 70
Jean Baptiste GASTIA 70
Thierry POINSIGNON 70

2ème DEF Mixte
Didier POINSIGNON

2ème division Moulinet
Frédéric BOULOT 70

3ème division Plombée
Antoine BRETON 70

1ère division Nationale mixte
Cyril FINOCCHIARO 70

d) **½ finale des Clubs** : 1 équipe sera qualifiée, en fonction du nombre une équipe de plus.

9) Licences arbitres :

Je vous rappelle que pour chaque championnat , il devra y avoir la présence d'un arbitre celui-ci signe la feuille de match.

Nos arbitres : Michel BAUDRY
Huguette POINSIGNON
Laurent RIEBSCHLAEGER
WILLIAM Cyril
Arbitre national : Jean Claude POINSIGNON

10) Licences 2016 :

Il reste quelques pêcheurs qui n'ont pas réglé leur licence 2016 : merci de le faire rapidement , dans tous les cas avant le 15 mars .
Attention les licences devront être enregistrées à la FFPSC pour le 30 mars , après cette date possibilité d'obtenir une licence mais vous n'êtes pas autorisés à disputer des championnats . Cette mesure ne s'adresse pas aux nouveaux licenciés.

TARIF DES LICENCES 2016 de la FFPS
Fédération Française de Pêche Sportive

- **Paiement de la licence Club par le CD**
- **Cotisation CD 3, € au lieu de 6, €**

Licence Club	**60, €**	**(Payée par le CD 70 pour 2016)**
Licences moins de 18 ans	**15,€**	
Licences plus de 18 ans	**42,€**	
Licences Seniors et Vétérans	**50, €**	

(y compris la cotisation CD de 3, € et la participation concours et championnat 5, €)

Licences pour les administratifs sans pêche 42, € + cotisation CD 3, € = 45, €

Les doubles licences n'existent plus.

L'AG se termine à 22h30

La secrétaire Le Président

Huguette POINSIGNON Jean Claude POINSIGNON

Critérium - Année 2016

Donc pour 2016 , classement avec coeff , tous les concours de la liste comptent .

Toutes vos places sur les concours de la liste sont comptabilisées.
Seront retenus les 5 meilleurs résultats si il manque une ou plusieurs places le pêcheur marque 1000 points , pour chaque place manquante .

Extension aux concours extérieurs , sous règlement FFPSC à condition que j'ai le classement .C'est au pêcheur à faire valider son classement en présentant le résultat de l'épreuve.
Date limite pour les concours comptants pour le critérium 15 février au 1er novembre inclus.

Pour 2016 :
A la suite du dernier concours comptant pour le critérium le 1er novembre, et afin de palier aux oublis de classement
Les classements seront mis sur le site vers le 11 novembre , il sera alors possible de corriger les éventuelles erreurs.
Dans le courant de la saison le classement intermédiaire du CD est réactualisé sur le site .

INDIVIDUEL *Les 5 meilleures places seront prises en compte* ***Système appliqué au CR : place du pêcheur x 1000 divisé par nombre de Pêcheurs***				*AMERICAINE* *Les 6 meilleures places* *Même système*	
DATE	**CONCOURS**	**Place**	**POINTS**	**Place**	**POINTS**
20 mars	Chassey Rameau	XXXXXX			
3 avril	Concours du CR			XXXXXX	XXXXX
17 avril	CR Vétérans			XXXXXX	XXXXX
8 mai	Sélection - Coupe de France			XXXXXX	XXXXX
15 mai	Team Sensas val 70			XXXXXX	XXXXX
22 mai	Rameau Vesoul			XXXXXX	XXXXX
29 mai	UGPC en Saône à Gray			XXXXXX	XXXXX
5 juin	Pêche exotique en canal			XXXXXX	XXXXX
12 juin	**Aappma Montbéliard Sochaux -Courvoisier**			**XXXXXX**	**XXXXX**
19 juin	CHB 25			XXXXXX	XXXXX
26 juin	Aappma Anguille Portusienne en Saône				
2 juillet	Club Sensas Pêche exotique	XXXXX	XXXX		
2 juillet	Etang Zac Gray Sud –étang du Stock	XXXXX	XXXX		
17 juillet	SPCB challenge FRANKAUSER	XXXXXX	XXXX		
31 juillet	SC Brand 70 – Amoncourt en Américaine	XXXXXX	XXXX		
7 aout	SC Brand 70 – Saône à Ferrière les Scey			XXXXXX	XXXXX
14 aout	Team Sensas Val 70	XXXXXX	XXXX		
21 août	CR Moulinet			XXXXXX	XXXXX
30 août	Aappma Gray			XXXXXX	XXXXX
4 septembre	Aappma Montbéliard			XXXXXX	XXXXX
10 septembre	CD 70 -1ère division			XXXXXX	XXXXX
18 septembre	Héricourt Pêche			XXXXXX	XXXXX
28 sept	BPC 25			XXXXXX	XXXXX
1 et 2 octobre	Champ régional mixte 70			XXXXXX	XXXXX
9 octobre	Gray en Saône américaine	XXXXXX	XXXX		
23 octobre	CHB 25			XXXXXX	XXXXX
1er novembre	Rolampont 52 en canal			XXXXXX	XXXXX
	Championnats nationaux				
	Coupe de France				
	Coupe de France Corpo et Vétérans- plombée				
A ajouter critérium jeunes du CD 70					
	2ème division D jeunes			XXXXXX	XXXXX
	Championnat de France Jeunes			XXXXXX	XXXXX

Comité Départemental de Pêche au Coup de Haute Saône

BUDGET PREVISIONNEL ANNEE 2016

DEPENSES		RECETTES	
Coupes et Trophées	270,	Cotisations CD 70 : 43 x 3	129,
Fournitures bureau	30,		
Fournitures informatiques	60,	Ristournes FFPSC	390,
Fournitures diverses	30,		
Frais bancaires		Subvention Fonctionnement Conseil général	540,
Frais postaux	50,		
Frais de déplacement jeunes Danny - Tony 2ème division : 1400 kms x 0,06= Soit 84,€ Championnat de France 3400 kms x 0,06 = 204, €	300, somme maximum		
Coupe de France : pour 4 qualifiés	126,		
Achat de 2 balances	200,		
Frais de Pôt -AG	50 ,		
Assurance Groupama Sera résiliée le moment venue			
Cotisation CDOS	60 ,		
Total dépenses	1176,€		1059,